

Compte-rendu de la réunion du Conseil municipal du 13 avril 2018

Etaient présents : le Maire, les conseillers municipaux, la secrétaire

Absente excusée : Sophie Desbiez-Piat

Claude Béliard est nommé secrétaire de séance.

Le Maire, Jacky Morel, ouvre la séance à 20h30.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 2 mars 2018

Les membres du Conseil municipal doivent se prononcer sur le compte-rendu de la séance précédente du 2 mars 2018. Aucune observation n'étant formulée, le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

2. Vote des comptes de gestion 2017

Le Maire présente au Conseil municipal les comptes de gestion 2017 fournis par la Trésorière.

Les résultats se présentent de la façon suivante :

- Budget communal : 297 624,38 €
- Budget forêt : 293 572,68 €
- Budget assainissement : 29 396,89 €
- Budget lotissement de Thurey : 92 754,45 €

Ces comptes sont adoptés à l'unanimité.

3. Vote des comptes administratifs 2017

Le Maire présente au Conseil municipal les comptes administratifs 2017 effectués par la commune.

Budget communal

	Dépenses	Recettes	Résultat final	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	377 784,23 €	729 113,89 €	351 329,66 €		
Investissement	346 335,16 €	292 629,88 €	-53 705,28 €	Restes à réaliser RAR :	174 040,00 31 939,00
Total	724 119,39 €	1 021 743,77 €	297 624,38 €	Résultat investissement avec RAR :	-195 806,28
				Résultat total avec RAR :	155 523,38

Forêt

	Dépenses	Recettes	Résultat final	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	14 513,21 €	341 826,02 €	327 312,81 €		
Investissement	56 660,22 €	22 920,09 €	-33 740,13 €	Restes à réaliser RAR :	4 800,00 0,00
Total	71 173,43 €	364 746,11 €	293 572,68 €	Résultat investissement avec RAR :	-38 540,13
				Résultat total avec RAR :	288 772,68

Assainissement

	Dépenses	Recettes	Résultat final	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	41 641,26 €	56 666,27 €	15 025,01 €		
Investissement	12 915,30 €	27 287,18 €	14 371,88 €	Restes à réaliser RAR :	8 000,00 0,00
Total	54 556,56 €	83 953,45 €	29 396,89 €	Résultat investissement avec RAR :	6 371,88
				Résultat total avec RAR :	21 396,89

Lotissement de Thurey

	Dépenses	Recettes	Résultat final	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	289 501,10 €	400 521,46 €	111 020,36 €		
Investissement	169 211,46 €	150 945,55 €	-18 265,91 €	Restes à réaliser RAR :	0,00 0,00
Total	458 712,56 €	551 467,01 €	92 754,45 €	Résultat investissement avec RAR :	-18 265,91
				Résultat total avec RAR :	92 754,45

Le Maire se retire de la séance.

Claude Béliard, élu Président de séance, soumet au vote les comptes administratifs à l'assemblée délibérante qui les approuve à l'unanimité des membres présents.

4. Affectation des résultats de fonctionnement

Il est proposé d'affecter les résultats de fonctionnement comme suit :

	Budget			
	Principal	Forêt	Assainissement	Lotissement de Thurey
Excédent de fonctionnement	351 329,66 €	327 312,81 €	15 025,01 €	111 020,36 €
Excédent de fonctionnement capitalisé (1068)	195 806,28 €	38 540,13 €	0,00 €	0,00 €
Excédent de fonctionnement reporté (R002)	155 523,38 €	288 772,68 €	15 025,01 €	111 020,36 €

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'affectation des résultats.

5. Vote des 3 taxes

	2017			2018		
	bases d'imposition effectives	taux	Produit	bases d'imposition prévisionnelles	taux	Produit
taxe d'habitation	748 842	18.22	136 439	759 600	18.45	140 146
taxe foncière (bâti)	460 312	10.96	50 450	471 900	11.10	52 381
taxe foncière (non bâti)	77 173	18.17	14 022	78 500	18.40	14 444
TOTAL			200 911			206 971

Les taux communaux 2018 proposés sont adoptés à l'unanimité.

6. Création budget lotissement de la Corvée

Le Conseil municipal décide (pour : 13, contre : 0, abstention : 1) la création d'un budget annexe «lotissement de la Corvée » à compter du 13 avril 2018 en vue de la création de ce lotissement.

7. Vote des budgets 2018

Le Maire présente au Conseil municipal les budgets 2018 :

Budget communal (31000)

Dépenses de fonctionnement : 722 585,11 €
Dépenses d'investissement : 619 965,28 €

Recettes de fonctionnement : 814 101,38 €
Recettes d'investissement : 619 965,28 €

Budget assainissement (31200)

Dépenses de fonctionnement : 65 448,12 €
Dépenses d'investissement : 69 520 €

Recettes de fonctionnement : 65 448,12 €
Recettes d'investissement : 69 520 €

Budget forêt (31600)

Dépenses de fonctionnement : 149 750 €
Dépenses d'investissement : 78 540,13 €

Recettes de fonctionnement : 350 572,68 €
Recettes d'investissement : 78 540,13 €

Budget lotissement de Thurey (31500)

Dépenses de fonctionnement : 144 570,36 €
Dépenses d'investissement : 18 265,91 €

Recettes de fonctionnement : 144 570,36 €
Recettes d'investissement : 18 265,91 €

Budget lotissement de la Corvée (31700)

Dépenses de fonctionnement : 35 000 €
Dépenses d'investissement : 35 000 €

Recettes de fonctionnement : 35 000 €
Recettes d'investissement : 35 000 €

Le Conseil municipal adopte, à l'unanimité, les budgets présentés.

8. Matériel

Tracteur tondeuse : deux offres, une de Motoculture Comtoise et l'autre de Manzoni Motoculture.
Le Conseil municipal, à l'unanimité, choisit l'offre de Manzoni Motoculture pour un montant de 18 048,30 € TTC.
L'entreprise reprend l'ancienne tondeuse pour 2 000 €.

9. Forêt

Parcelle ZK 2 : le Maire informe le Conseil municipal que le propriétaire accepte l'offre d'achat de 10 000 € pour cette parcelle. L'achat est accepté à l'unanimité.

Travaux 2018 : Après consultation des offres, les entreprises retenues, à l'unanimité, sont :
Entreprise Baud Jean-Michel : 6 800 € HT (travaux manuels)
Entreprise Sapolin Frères : 3 350 € HT (travaux mécanisés)

Vente de bois :

Vente de chablis parcelles 6, 7, 8 et 9 : 4 573 € HT (SARL Locatelli Débardage)
Vente de petits bois résineux parcelles 49 et 55 : 6 432 € HT (SARL Locatelli Débardage)

10. Urbanisme

Permis de construire :

M. SAPOLIN T. et Mme TURQUI A.	Maison d'habitation	1 rue des Routes
M. ROBERT Mickaël	Pergola	7 rue de Thurey

Certificat d'urbanisme :

SCP MARCONOT	Division de parcelle ZK 11	25 Grande rue
--------------	----------------------------	---------------

11. Bâtiments communaux

Aménagement du groupe scolaire : la clôture des offres est terminée depuis le 5 avril 2018, l'examen des propositions est en cours.

Maison communale :

• Travaux :

Isolation extérieure : trois entreprises ont été consultées, l'entreprise Bâti Façades est retenue, à l'unanimité, pour 16 859 € HT

Sol et plafonds : l'entreprise Juradécor est choisie, à l'unanimité, pour un montant total de 4 613,62 € HT réparti de la façon suivante :

- Plafonds : 1 627,03 € HT
- Sol PVC : 2 124,74 € HT
- Parquet stratifié : 861,85 € HT

• Loyer : le Conseil municipal décide (pour : 9, contre : 3, abstention : 1) de fixer le loyer de cette maison à 450 € mensuel pour l'installation d'une maison d'assistants maternels.

12. Questions diverses

➤ Dates à retenir :

La prochaine réunion du Conseil municipal sera fixée en fonction de l'urgence des dossiers en cours notamment l'aménagement du groupe scolaire.

Le Maire lève la séance à 23h25.

Le Maire,
Jacky Morel

Le secrétaire de séance,
Claude Béliard